



FICHE DE POSTE

Psychiatre Filière Crise – Suicide – Trauma

Page 1/3

Informations Générales

<u>Établissement :</u>	Centre Hospitalier Charles PERRENS (Bordeaux)
<u>Intitulé de l'offre :</u>	Poste de psychiatre (PHC) Filière Crise-Suicide- Trauma (Pôle PUMA) Poste à temps plein ou temps partiel
<u>Responsable hiérarchique :</u>	Dr Chantal BERGEY, chef de pôle
<u>Lieux de travail :</u>	Centre Hospitalier Charles PERRENS (Bordeaux)
<u>Contact :</u>	Dr Chantal BERGEY (CHCP) cbergey@ch-perrens.fr
<u>Candidature à adresser à :</u>	recrutementmedical@ch-perrens.fr ou Centre Hospitalier Charles PERRENS Direction des Affaires Médicales 121 rue de la Béchade - CS 81285 - 33076 BORDEAUX Cedex

Présentation du CHCP, du pôle PUMA et de la filière « crise – suicide – trauma »

Centre Hospitalier Charles Perrens :

Le Centre Hospitalier Charles Perrens est un établissement public de santé mentale situé à Bordeaux. En plus des missions de diagnostic, de soins, de prévention et de postcure des maladies mentales, l'établissement assure des activités d'enseignement et de recherche en collaboration avec l'Université et le CHU de Bordeaux avec lesquels il forme l'un des plus importants pôles hospitalo-universitaires de France.

Sa zone d'attraction s'étend sur la ville de Bordeaux, les communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive gauche de la Garonne, et l'Ouest du département, de Lesparre à Arcachon. L'établissement rayonne par ailleurs sur toute la région Nouvelle-Aquitaine pour certaines activités dont il est le référent.

L'établissement est un acteur économique majeur de la métropole et de la région : 1700 agents (ETP), un budget d'environ 110 millions d'euros, une file active d'environ 25000 patients en croissance constante, et une capacité de 506 lits et 304 places ainsi que 60 lits et places pour la Maison d'Accueil Spécialisée.

Le Pôle PUMA

Parmi les 6 pôles cliniques de l'établissement, le Pôle PUMA comporte 4 filières avec :

- Les filières intra- et extra-hospitalières des secteurs du Médoc et du Bassin d'Arcachon ;
- La filière de médecine générale et de spécialités ;
- Une filière « **Crise – Suicide – Trauma** » regroupant :



FICHE DE POSTE

Psychiatre Filière Crise – Suicide – Trauma

Page 2/3

- Une équipe mobile d'intervention et de crise (EPIC) ;
- Le SECOP (Service d'Évaluation de Crise et d'Orientation Psychiatrique) ;
- Plusieurs sites de psychiatrie d'urgence pour adultes (hôpital Saint-André du CHU de Bordeaux) ;
- Une unité de post-urgence de 5 lits pour la prise en charge de patients de 12 à 18 ans ;
- Le PÉGASE intervenant dans le cadre de la gestion pré-hospitalière des urgences psychiatriques,
- Les unités de psychotraumatologie (CRP Sud-NA), de suicidologie (VigilanS Aquitaine et Centre Répondant de jour du 3114) et de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA Centre-NA).

Le SECOP propose un accueil permanent pour l'ensemble des urgences psychiatriques adultes sur la métropole bordelaise. Les médecins intervenant au sein de cette unité sont également amenés à consulter sur les urgences générales de l'hôpital Saint-André du CHU de Bordeaux et à participer aux missions du PÉGASE.

Missions et activités du poste

Missions générales du poste :

- Le SECOP est une unité proposant des activités de consultation et d'hospitalisation d'urgence (11 lits et une chambre de soins intensifs). Il a pour vocation d'apporter des avis psychiatriques d'urgence pour des patients âgés de plus de 16 ans et, si nécessaire, de les accueillir en hospitalisation, que ce soit dans le cadre d'une période d'observation ou dans l'attente d'un transfert sur leur secteur ;
- Le service des urgences de l'Hôpital Saint-André est un SAU dont l'équipe médicale peut solliciter un avis psychiatrique au décours d'une prise en charge somatique initiale. Il s'agit essentiellement d'évaluations post-intoxication médicamenteuse volontaire ;
- Le PÉGASE est destiné à améliorer la gestion pré-hospitalière des urgences psychiatriques avec :
 - Un travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (ARS, SAMU-Centre 15-SAS, SDIS, forces de l'ordre, préfecture, élus, etc.) pour permettre une meilleure coordination de leurs interventions et favoriser une acculturation réciproque ;
 - La mise en place de Questions Psy, ligne téléphonique d'information, de conseil et d'orientation dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale, à destination des usagers, de leurs proches et des professionnels (ligne tenue par des infirmiers avec un psychiatre joignable par téléphone) ;
 - Le renfort des équipes du SAMU-Centre 15-SAS avec la participation de professionnels de psychiatrie à la régulation (infirmiers sur place, psychiatre joignable par téléphone) ;
 - Le développement de procédures partagées, de formations et d'analyses de pratiques.

Activités principales :

- Les activités principales consistent à réaliser des évaluations psychiatriques d'urgence et, en cas d'hospitalisation, à définir les conditions de la prise en soins ;
- Chaque jour ouvrable, un médecin du SECOP assure la régulation téléphonique pour gérer les demandes et adressages mais aussi pour venir en appui aux équipes de Questions Psy et de la



FICHE DE POSTE

Psychiatre Filière Crise – Suicide – Trauma

Page 3/3

régulation du SAMU-Centre 15-SAS. Le praticien concerné se consacre alors à cette seule tâche et ne mène pas d'évaluations cliniques au sein du service ;

- Les praticiens qui souhaitent intégrer la filière pourront également se voir proposer, en complément, de participer :
 - aux autres activités du PÉGASE (notamment dispenser des formations, contribuer aux analyses de pratiques et à l'élaboration de procédures/protocoles) ;
 - au dispositif de prévention du suicide ;
 - à une activité de consultation de secteur (CMP / Télépsychiatrie).

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme et/ou qualification :

- Docteur en médecine ;
- DES de Psychiatrie.

Savoir faire :

- Conscience professionnelle et rigueur ;
- Sens de l'organisation et autonomie ;
- Capacités d'adaptation.

Savoir être :

- Implication ;
- Esprit d'équipe, qualités relationnelles.

Relations

Relations internes :

- Unités d'admission du CH Charles PERRENS ;
- Equipe de *Bed-Manager* ;
- Direction des usagers.

Relations externes :

- Familles/proches des patients ;
- Médecins traitants et autres professionnels de santé de première ligne ;
- Établissements de santé MCO de la métropole bordelaise (dont le CHU de Bordeaux) et des secteurs Médoc/bassin d'Arcachon ;
- Établissements publics de santé mentale de Cadillac et de Libourne ;
- Cliniques psychiatriques privées de la métropole bordelaise ;
- Acteurs de la gestion pré-hospitalière des urgences psychiatriques (SAMU-Centre 15-SAS du CHU de Bordeaux, SDIS 33, forces de l'ordre, etc.).